

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 985

Artikel: Pollution du sol : plus rien à en tirer
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

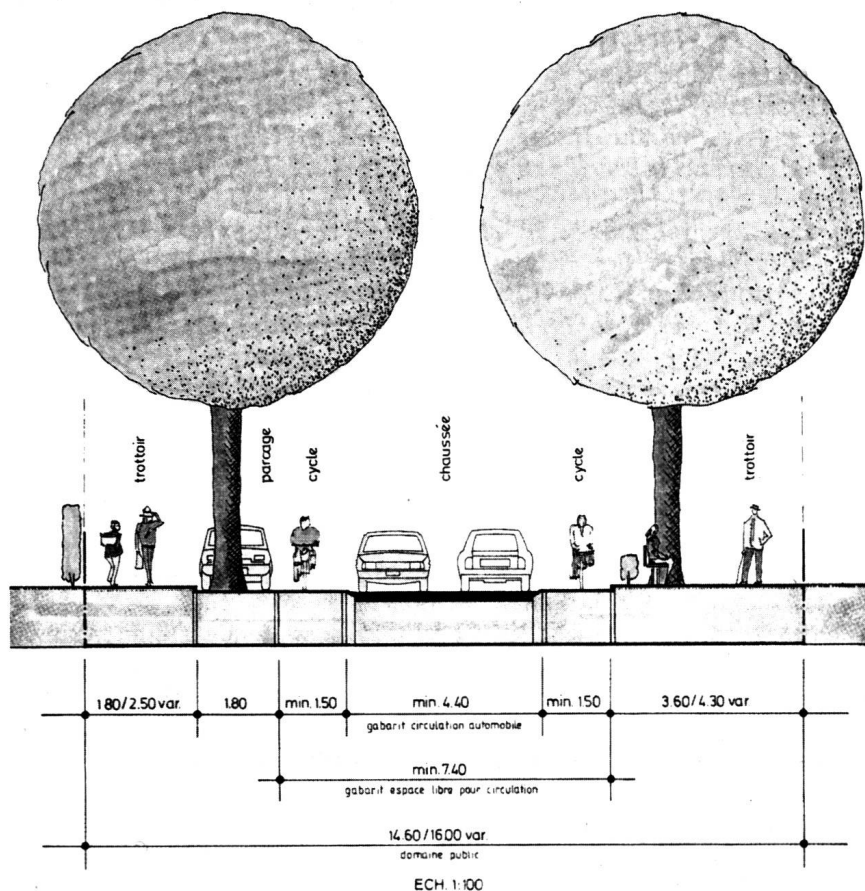
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nouvelle distribution de l'espace: les voitures ne disposent que d'une largeur restreinte, 4.40 mètres, ce qui réduit la vitesse (la largeur usuelle dans de bonnes conditions est d'au moins 6 mètres). Une bande polyvalente de chaque côté, légèrement surélevée et signalisée comme «espace cyclable», peut être utilisée en cas de croisement entre deux camions par exemple.



sibles dans les quartiers, sur les routes principales et dans les traversées de localité. Chaque système est illustré par plusieurs exemples concrets et les inconvénients sont aussi énumérés. Il faut insister sur la valeur des illustrations: elles montrent mieux que toutes les théories les résultats sur le terrain et démontrent que la réalisation est techniquement possible, admise, et que d'autres l'ont déjà adoptée. On sera souvent surpris de constater qu'une correction jugée nécessaire pour améliorer la sécurité devient inutile si l'obstacle est au contraire judicieusement intégré à un plan général et que l'on sait profiter de son effet modérateur. On découvrira aussi, pour les rues de desserte, que les trottoirs ou les passages pour piétons peuvent être heureusement remplacés par des espaces mixtes ou des séparations moins visibles et esthétiquement plus agréables. L'automobiliste, confronté à un domaine qu'il n'est plus le

seul à utiliser, ralentira, spontanément ou forcé par l'architecture, alors que le piéton sera autorisé à traverser la chaussée où bon lui semble, sans avoir à faire le détour jusqu'au prochain passage jaune. D'autres aménagements sont possible, comme le montre l'illustration ci-dessous, pour les rues où le trafic est plus important.

Pendant des décennies, on a enseigné aux ingénieurs à séparer les trafics, à tirer au droit et à supprimer chaque obstacle freinant les voitures. Et voilà qu'ils doivent maintenant redécouvrir les vertus de la mixité, des virages et des ralentisseurs, naturels ou à créer... ■

Le Temps des rues, Institut de recherche sur l'environnement construit de l'EPFL et Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation, 112 pages, 15 francs (12 francs pour les particuliers et les associations à but non lucratif). IREC, case postale 555, 1001 Lausanne, tél.: 021 693 32 96.

POLLUTION DU SOL

Plus rien à en tirer

(jd) On subodore que les délais impartis par la législation fédérale pour que l'air helvétique redevienne respirable ne pourront pas être tenus. Tout dépendra de l'effort consenti pour que la situation s'améliore rapidement.

Pour ce qui est de la pollution des sols, le problème semble être autrement plus grave et complexe. C'est du moins ce qui résulte des premières analyses effectuées dans le canton d'Argovie sur 83 sites choisis aussi bien en zone agricole que forestière et à proximité d'émetteurs polluants. Ont été examinés le taux d'acidité et la présence de métaux lourds et de fluor. Pour 33 lieux, le degré d'acidité est tel que la capacité de récupération du sol est devenue extrêmement faible; si l'acidification se poursuit, les métaux lourds tels le cadmium et le zinc, rendus solubles, seront toxiques pour la végétation. Dans dix sites, dont cinq en zone agricole, la fertilité du sol n'est plus assurée.

A ce sujet on lira le livre paru chez Georg, dans la collection «Les dossiers de l'environnement»: *Les sols, faciles à perdre – difficiles à regagner*.